



Orléans le 2 février 2017

Monsieur François BONNEAU
Président du Conseil régional
9 rue Saint Pierre Lentin
45000 ORLEANS

Objet : *ordre du jour session 2-3 mars*

Monsieur le Président,

L'accident mortel sur la départementale 943 à hauteur de Chambourg-sur-Indre, le 11 janvier dernier, a relancé le débat autour de l'aménagement de cet axe routier très fréquenté mais également délaissé par les pouvoirs publics, qui peinent à définir une orientation stratégique claire à l'instar de la déviation de Cormery qui, après avoir fait l'objet de discussions depuis plusieurs décennies, semble désormais complètement abandonnée.

Nous nous étonnons d'ailleurs de constater que le sujet de la départementale 943 n'ait pas figuré à l'ordre du jour de la réunion du Comité de l'Administration de l'Etat en Région Centre Val de Loire, le 19 janvier à Blois, soit quelques jours après l'accident, et pourtant exclusivement dédiée aux questions de transport.

Les élus locaux ainsi que des acteurs de la société civile vous ont lancé un appel et souhaitent que cette problématique soit portée par la Région, appel auquel nous nous associons.

En complément de la nouvelle compétence sur le transport routier de voyageurs scolaire et interurbain nous pensons que la question des axes routiers d'intérêt régional doit être prise en compte particulièrement là où il n'existe pas d'alternative ferroviaire.

C'est pourquoi nous proposons que ce sujet soit mis à l'ordre du jour de la Session Plénière des 2 et 3 mars 2017, dans le cadre d'un débat sur la politique routière de notre collectivité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Michel CHASSIER